

Mutuelle pour tous

Le partenariat en place avec l'association ACTIOM dans le cadre du dispositif « Ma Commune Ma Santé » s'adresse à l'ensemble des gargenvillois.



Ce partenariat permet de :

- Réaliser un audit des droits et aides éventuelles dans le cadre d'une complémentaire santé,
- Analyser les garanties d'un contrat actuel et sa réponse aux besoins réels,
- Trouver et optimiser le couple Garanties-services / Tarif proposé.

L'Association ACTIOM met à disposition une gamme de contrats « complémentaire santé » avec des **niveaux de garanties adaptés à tous** (allant d'une simple hospitalisation avec prise en charge de soins courants, jusqu'à des niveaux à 300% des bases de remboursement de la SS) tout en vous faisant bénéficier de **tarifs et services avantageux** car négociés avec objectivité, tous les ans, auprès de plusieurs mutuelles partenaires.

Les permanences en Mairie permettent de rencontrer le référent local Actiom qui vous accompagne dans un comparatif et vous permet de déterminer les avantages liés à "Ma Commune, ma santé".

Permanences sur rdv uniquement.

Contact

M. TRINGALE
Tél. 01 30 98 89 00